

Par contre, il a présenté une motion qui n'a même pas eu l'avantage d'être examinée en comité. Le député ne sait pas ce qui a été débattu en comité. Il ne connaît pas les témoignages qui ont été produits. Il a préféré l'approche type de celui qui ne veut pas s'embarasser des faits. Quelle hypocrisie!

**Des voix:** Bravo!

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, il n'est peut-être pas nécessaire que je prenne part à ce débat car j'ai parlé pendant 40 minutes sur ce bill il y a environ une semaine. Je suis ému de parler aujourd'hui de l'amendement du député de Peel-Sud (M. Blenkarn) qui représente Mississauga dans le sud de cette grande province d'Ontario.

Je conviens que les députés qui représentent des centres urbains où il y a une très forte et rapide expansion n'ont certainement pas la tâche facile. Je sympathise avec qui-conque doit s'occuper des besoins de 200,000 électeurs. Je trouve cela difficile de m'occuper de ma circonscription de 75,000 personnes.

Je ne puis être d'accord avec le député de Peel-Sud sur le fait que le problème est si simple qu'il n'y a que trois points peu complexes à régler. J'estime que la question est assez vaste pour être traitée avec beaucoup de respect par la Chambre des communes du Canada. Nous devrions examiner à fond tous les moyens d'en arriver à ce que notre représentation à la Chambre des communes change de façon à tenir compte des besoins de tous les Canadiens.

Le député a parlé de la représentation selon la population. Si nous respectons strictement ce principe à l'heure actuelle, je pense qu'il porterait préjudice à notre pays. Pour moi, la représentation proportionnelle est une notion vieillotte et arriérée, du genre de celles qui ont disparu au début de siècle, vers l'époque de 1873, objet des recherches du député.

● (1610)

C'est à peu près là l'époque de la représentation proportionnelle: elle date d'une centaine d'années et nous ne devrions pas considérer la Chambre des communes dans une optique aussi étroite. Ainsi, le député a signalé qu'à un moment donné, l'Île-du-Prince-Édouard comptait six représentants. Je pense qu'il a dit que la Nouvelle-Écosse en avait 16 et elle n'en a maintenant que 11. Ses recherches lui ont démontré ce que nous essayons de prouver. J'admire les gens qui se donnent la peine de faire des recherches. Mais le député m'a vraiment prouvé, par ses chiffres, qu'il y a lieu de s'inquiéter au sujet des provinces qui perdent des représentants. Il y a quelque chose de foncièrement erroné quand une des provinces fondatrices, la Nouvelle-Écosse, qui comptait à une époque donnée 18 représentants à la Chambre des communes, n'en compte que 11 aujourd'hui et n'en aurait que 10 si le bill à l'étude était adopté.

Nous avons ici l'essentiel de la thèse que défendent des députés de tout le pays. Nous voudrions tous un système en vertu duquel aucun député ne serait obligé de représenter 200,000 personnes. Ce n'est pas juste pour les adminis-

#### *Remaniement de la carte électorale—Suspension*

trés, malgré la justesse de la chose. Je suis sûr que mon ami peut très bien représenter 200,000 ou même un demi-million de personnes, mais ces gens ne bénéficieraient pas de la représentation, de la voix dans les affaires du pays à laquelle ils ont le droit de s'attendre.

Je voudrais consigner au compte rendu, vu que mon ami n'était pas là l'autre jour, que plusieurs facteurs entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit du remaniement de la carte électorale. L'un d'entre eux a trait aux dimensions d'une circonscription. Si quelqu'un en doute, je le prierais de rendre visite au député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey). En fait, j'y vais à la fin de la semaine. Je serai au Labrador samedi. Et je pourrais ajouter que la distance à parcourir en avion d'ici à l'extrémité nord du Labrador est presque aussi grande que celle qui nous sépare de Londres.

Le Labrador s'étend sur une superficie de plus de 100,000 milles carrés et possède une des plus fortes proportions de ressources naturelles qui restent au monde. Sa population est d'environ 30,000 habitants. Un député doit représenter toute cette superficie plus une bonne partie de Terre-Neuve. Je le plains de devoir représenter une des plus grandes circonscriptions du Canada à part le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. De telles conditions doivent constituer un facteur important en matière de remaniement électoral.

Si mon honorable ami a lu mon discours, j'ai parlé la semaine dernière de l'utilisation des ressources naturelles comme base d'examen pour l'amélioration de la représentation. On parle beaucoup actuellement d'itinéraires pétroliers, d'exploration en vue de la découverte de pétrole et de gaz et du transport de ces ressources. Participent à ces discussions les députés de la Colombie-Britannique, le chef de l'opposition (M. Stanfield), le premier ministre (M. Trudeau), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) et d'autres. Nous arriverions à un accord si huit ou dix députés de ces régions soulevaient systématiquement et jour après jour ces problèmes à la Chambre. Mais comme seulement deux députés représentent environ la moitié du Canada, comment peut-on protéger et gérer efficacement ces ressources? Il nous faut des députés de ces régions qui puissent intervenir ici et protéger ces terres de tout abus.

J'ai évoqué l'autre jour le projet réalisé à Churchill Falls. Une entreprise privée, la Brinco, y a réalisé un projet d'un milliard de dollars. A un moment donné 6,600 hommes et femmes y travaillaient. Ce fut la plus grande réalisation du monde en 1971 à l'exception du programme spatial américain qui a employé un personnel un peu plus important. Alors qu'on exécutait cet énorme projet seulement la moitié d'un député représentait la région intéressée aux Communes. Le résultat en est qu'actuellement toute cette énergie est exportée et que nous commençons à nous demander si nous n'aurions pas dû la garder en réserve pour l'exploitation des immenses gisements de fer et de minéraux du Labrador comme le fait l'Islande à l'aide d'une énergie hydraulique bon marché. A l'heure actuelle, cette énergie est exportée du Labrador et il n'y a personne à la Chambre, sauf un demi-député, pour représenter ce vaste aménagement.